

COLLECTION

à ne pas donner

EXERCICE  
1952

*épuisé*



BANQUE  
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 28 MAI 1953

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

---

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. LOUIS WIBRATTE,	<i>Président d'Honneur,</i>
EMMANUEL MONICK,	<i>Président,</i>
EMILE OUDOT,	<i>Vice-Président,</i>
JULES AUBRUN,	—
MAURICE BÉRARD,	<i>Administrateur,</i>
FRANÇOIS CHARLES-ROUX,	—
EDMOND FOURET,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
Cte FRÉDÉRIC PILLET-WILL,	—
CHARLES RIST,	—
RAOUL DE VITRY,	—

## Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

## Commissaires aux Comptes :

MM. P. BEUGIN, G. PANNETIER et C. MULQUIN  
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général . . . . M. JEAN REYRE.

Directeurs . . . . . MM. H. BURNIER, A. JULLIEN, A. DEBRAY,  
L. BRICARD, R. MARTIN, H. DE GUICHEN,  
B. DE MARGERIE.

Secrétaire Général . . . M. JEAN LEQUIME.

Directeurs-Adjoints . . . MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER,  
P. VINSON, F. ANTHOINE, J. BÉDIER,  
J. CABET, A. LITTAYE.

Sous-Directeurs . . . . . MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES,  
R. LABAT, B. LEMAISTRE-SAUTTER, P. PÉAN,  
M. REINISCHE, P. DECKER, A. DEPIERRE.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG, J. LUYT, M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO,  
C. PERRIN, F. TERRIER, P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH,  
M. MOREL-FATIO, R. RUSSO, Y. SÉVÉRAC, J. DROUART, H. LAPRUGNE  
R. SCHULZ, J. TRAUB.

# BANQUE

DE

# PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.755.800.000 FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 103.673 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE  
37, Cours Pierre-Puget

SUCCURSALE DE CASABLANCA  
79, Avenue du Général d'Amade

SUCCURSALE D'AMSTERDAM  
539, Herengracht

SUCCURSALE DE BRUXELLES  
31, Rue des Colonies

SUCCURSALE DE GENÈVE  
6, Rue de Hollande

BUREAU D'ANVERS  
39, Longue Rue de l'Hôpital

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 28 Mai 1953

Allocution du Président,  
Rapport du Conseil d'Administration,  
Rapports des Commissaires,  
Comptes de l'Exercice 1952,  
Résolutions de l'Assemblée.

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS  
1953

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 28 Mai 1953

---

ALLOCUTION

prononcée par M. le Gouverneur Emmanuel MONICK, Président

---

Mesdames, Messieurs,

Le rapport que vous venez d'entendre vous a exposé les difficultés de l'économie française. Difficultés particulièrement frappantes parce qu'elles contrastent avec l'équilibre réalisé par les autres pays de l'Europe Occidentale. Difficultés particulièrement préoccupantes parce qu'en France, comme dans le reste du monde, la période d'après-guerre caractérisée par une expansion rapide de la production est arrivée à son terme.

Pourquoi la France a-t-elle ainsi le fâcheux privilège d'être le dernier pays d'Europe menacé par l'inflation ? Les raisons en

sont connues. La guerre d'Indochine et le programme de réarmement imposent de lourdes charges au Trésor qui est déjà obligé de financer, outre les dépenses courantes de l'Etat, la reconstruction immobilière et l'équipement des services publics et des entreprises nationalisées. Le gouvernement prélève par l'impôt et par l'emprunt une large fraction des revenus des particuliers, sans arriver pour cela à équilibrer ses comptes. Dans son ensemble, le pays consomme plus de biens et de services qu'il n'en produit et, par suite, sa balance des paiements est déficitaire.

Ce serait cependant une erreur de jugement très grave que de désespérer de la situation française.

La capacité industrielle s'améliore et devrait rendre possible l'augmentation encore nécessaire de la production ainsi que la baisse des prix de revient. Le potentiel agricole du pays est important et pourra, lorsqu'il aura été pleinement mis en valeur, contribuer pour une bonne part à l'équilibre de nos échanges extérieurs. Grâce aux nombreux gisements découverts dans les territoires d'outre-mer, l'Union Française va, dans une proportion croissante, apporter à la France Métropolitaine certaines des matières premières qui lui font défaut. Enfin, le taux élevé de la natalité et l'habileté de la main-d'œuvre française sont des preuves de la vitalité du pays et des gages de progrès pour l'avenir.

En profondeur, donc, l'économie française est loin de manquer de solidité. Et nous avons déjà vu qu'il n'y avait pas d'obstacles insurmontables au retour de la confiance et à la renaissance de l'épargne. Mais les efforts de redressement n'obtiendront que des résultats précaires tant qu'ils n'auront pas abouti à la mesure décisive d'assainissement : rendre à la France le bienfait d'une vraie monnaie.

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
du 28 Mai 1953

---

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Après l'agitation des deux années précédentes, l'économie mondiale a conservé en 1952 un équilibre relatif. Equilibre entre, d'une part, le reflux de l'inflation qu'avait provoquée le déclenchement de la guerre de Corée et, d'autre part, la poussée inflationniste due au financement d'un vaste programme d'armement et de guerres partielles, mais coûteuses, en Corée, en Indochine et en Malaisie.

Mais ces deux forces opposées n'ont été égales, ni dans tous les pays, ni dans les divers secteurs d'activité, ni tout au long de l'année. De sorte que la stabilité d'ensemble de l'économie n'est que la résultante de mouvements souvent accusés, mais de sens contraires.

La baisse des prix, qui avait commencé dès le printemps 1951 sur certaines matières premières, a gagné en 1952 la plupart des marchés. Seuls le café, parmi les produits agricoles, le charbon et le minerai de fer, parmi les produits industriels, restent encore proches de leurs plus hauts cours. Cependant que diverses matières premières, comme la laine, dont les prix avaient dès 1951 enregistré une chute brutale, ont sensiblement repris par rapport au fond de la baisse.

Le commerce international, particulièrement intense au cours des deux années précédentes, a marqué en 1952 une réduction sensible d'activité. Cette évolution, qu'expliquent en partie l'importance des stocks et la réserve habituelle des acheteurs en période de baisse des prix, a également eu pour cause les restrictions que les pays de la zone sterling et de la zone franc ont imposées à leurs importations en vue de réduire le déficit de leur balance des paiements.

La baisse des matières premières et la réduction des échanges internationaux ont souvent été les signes avant-coureurs des crises économiques. Aussi a-t-on pu se demander si l'économie mondiale ne se trouvait pas menacée de la dépression que, par référence aux exemples du passé, certains redoutent depuis la fin de la dernière guerre.

Toutefois, jamais encore un pays n'a tenu dans la production et la consommation mondiales une place comparable à celle qu'y occupent aujourd'hui les Etats-Unis. C'est donc, en tout premier rang, de l'activité économique aux Etats-Unis que dépend l'évolution générale de la conjoncture.

Or, aux Etats-Unis, l'activité économique s'est maintenue à un niveau élevé tout au long de l'année 1952, en dépit d'une certaine baisse dans le niveau des prix. L'incertitude qu'avaient fait naître au début de l'année l'importance des stocks, la réserve des acheteurs dans le commerce de détail et le retard dans l'exécution du programme de défense, s'est dissipée par la suite. Après une grève prolongée des aciéries au début de l'été, il y eut en automne une nette reprise et, avant la fin de l'année, la production, les revenus et l'emploi avaient atteint de nouveaux chiffres records.

Pour l'avenir immédiat, les perspectives de l'économie américaine restent favorables et les statistiques du premier trimestre 1953 enregistrent un léger progrès sur les derniers mois de 1952. A terme un peu plus éloigné, certains facteurs sont susceptibles d'agir dans un sens moins satisfaisant. La baisse des produits agricoles réduit les revenus des agriculteurs. Il semble que le financement du programme de défense soit maintenant proche de son plafond et qu'on doive s'attendre à une réduction prochaine des dépenses gouvernementales. Enfin, le développement des ventes à crédit, qui explique en partie l'accroissement actuel des dépenses privées, ne saurait sans danger dépasser certaines limites. Mais l'économie des Etats-Unis a donné récemment assez de preuves de sa vigueur et de sa souplesse d'adaptation aux évolutions de la conjoncture, pour qu'il soit permis d'espérer qu'elle saura, sans difficultés graves, opérer les rajustements qui pourraient éventuellement se révéler nécessaires.

La reprise de l'économie américaine au milieu de l'année 1952 a entraîné le développement des importations. Cependant les exportations restaient toujours freinées par la réduction de la demande étrangère, due en partie aux restrictions imposées par de nombreux pays sur leurs achats payables en dollars. L'excédent commercial des Etats-Unis s'est trouvé réduit et il a été plus qu'absorbé par l'aide économique et militaire. Au cours du deuxième semestre les avoirs en or et en dollars du reste du monde se sont accrus.

C'est le cas, notamment, des pays de l'Europe occidentale qui, dans leur ensemble, ont pu augmenter leurs réserves monétaires. Si le Fonds des changes britannique n'a pas entièrement récupéré les fortes sorties de devises auxquelles il avait dû faire face à la fin de 1951 et au début de 1952, sa situation s'est cependant quelque peu renforcée par rapport au niveau le plus bas touché au milieu de l'année.

En outre, l'Europe occidentale, dont l'économie est essentiellement formatrice, a bénéficié d'une baisse plus forte sur les produits alimentaires et les matières premières qu'elle importe que sur les produits fabriqués qu'elle exporte.

En revanche, les restrictions rétablies par la France et le Royaume-Uni sur leurs importations ont compromis le fonctionnement harmonieux de l'Union Européenne de Paiements ainsi que le développement de la libération des échanges intereuropéens. Les mesures prises par l'Angleterre ont du moins suffi à améliorer sa situation à l'Union Européenne de Paiements. La France est loin d'avoir obtenu un résultat aussi favorable et son déficit global a continué à s'accroître, bien qu'à une cadence ralentie. Dans ses rapports commerciaux avec les pays de l'Union Européenne de Paiements, elle n'a pu tirer de ses propres restrictions d'importa-

tion un avantage équivalent au préjudice que lui ont causé les restrictions d'importation de la zone sterling.

Au cours de ses trois années d'existence, l'Union Européenne de Paiements a rendu d'indiscutables services qui justifient la décision prise par les pays membres de proroger sa durée pour une nouvelle année. Elle a, en effet, joué son rôle d'organisme de compensation multilatérale et permis par là le développement des échanges intereuropéens. Mais il semble que le règlement en or des débits et des crédits pour une part croissant avec l'importance des soldes n'a pas été une incitation suffisante au retour à l'équilibre. Les excédents comme les déficits ont souvent eu tendance à s'amplifier au lieu de se résorber et les pays membres à se scinder en "débiteurs extrêmes" et en "crédeurs extrêmes". Une fois les quotas atteints, ou près de l'être, il ne restait plus qu'à rétablir les contrôles sur le commerce extérieur, alors qu'un des buts essentiels de l'Union Européenne de Paiements était précisément de les faire disparaître.

L'exemple de l'Union Européenne de Paiements, venant après celui du Fonds Monétaire International, montre la difficulté de réaliser la liberté des transferts de devises, même limitée aux transactions courantes, entre des pays qui n'observent pas la même discipline économique intérieure.

Si l'année 1952 a marqué un recul profondément regrettable dans la libération des échanges internationaux, elle a, en revanche, vu la fin de la politique inflationniste dans le Royaume-Uni. Celui-ci a réussi, par une discipline économique plus stricte, et en liaison avec l'évolution de la conjoncture internationale, à mettre un terme à l'inflation qui avait encore sévi au cours de l'hiver 1951-1952. La France mise à part, il n'existe plus de danger actuel d'inflation en Europe occidentale.

Mais une période de fin d'inflation présente toujours des symptômes comparables à ceux d'une période de crise. La production doit s'adapter à la seule demande effective et solvable et n'est plus artificiellement stimulée par la demande spéculative qu'entraîne la hausse continue des prix. Dans ces conditions, le plafonnement de la production que l'on observe en Europe occidentale, pourra apparaître, s'il n'est que provisoire, comme un ajustement nécessaire de l'offre à la demande dans un marché où le vendeur ne fait plus seul la loi. C'est pourquoi tous les efforts doivent être faits pour que le niveau actuel de la production européenne, encore bien bas si on le rapproche de celui qu'a atteint la production américaine, soit non un sommet, mais un palier où l'économie reprend son souffle pour une nouvelle expansion.

Or, aujourd'hui où l'Europe a une production supérieure à celle qu'elle a jamais connue et où tous les approvisionnements sont devenus faciles, il est permis de demander aux pouvoirs publics des différents pays de reconsidérer leur politique économique, d'en éliminer toutes les survivances inutiles des périodes de crise, de guerre ou de pénurie, et de chercher, dans une évolution vers plus de liberté, le meilleur stimulant de la reprise.

Comme chaque année, nous allons maintenant vous donner quelques précisions sur la situation économique des pays où votre Société possède ses principaux établissements.

La Belgique, qui exporte une large partie de sa production industrielle, est toujours particulièrement sensible à l'évolution de la conjoncture internationale. Aussi la production y a-t-elle

quelque peu fléchi en 1952, du fait de la diminution de la demande à l'exportation et d'une concurrence accrue des produits étrangers sur le marché intérieur.

Dans leur ensemble, les industries lourdes ont eu une activité satisfaisante.

La production de charbon a dépassé le chiffre de l'année précédente : 30.384.000 tonnes contre 29.664.000 tonnes. Mais le ralentissement de l'activité a réduit la demande intérieure. Et ce recul n'a pas été entièrement compensé par l'augmentation des ventes à l'étranger et la réduction des importations. Aussi les stocks aux mines ont-ils atteint 1.673.000 tonnes à fin 1952 contre 223.000 tonnes à fin 1951.

Après un premier trimestre très favorable, la sidérurgie a souffert pendant les mois suivants d'une sérieuse réduction des commandes qui a entraîné une baisse de la production. Mais la grève des aciéries aux États-Unis au début de l'été a raffermi le marché. Pendant les quatre derniers mois de 1952, la sidérurgie belge a presque utilisé sa pleine capacité de production.

L'activité de l'industrie textile a décliné jusqu'au milieu de l'année pour se redresser quelque peu au cours du dernier semestre. L'évolution d'ailleurs n'a pas été la même dans les différentes branches du textile. L'industrie de la laine, sévèrement touchée en 1951, a commencé à se redresser dès le deuxième trimestre 1952. L'industrie cotonnière, plus soutenue que celle de la laine en 1951, a subi en 1952 une dépression sévère et n'a manifesté quelques signes de reprise qu'en fin d'année.

Les difficultés économiques se sont traduites par un certain accroissement du chômage.

Mais la Belgique a fait preuve une fois de plus de sa souplesse d'adaptation à l'évolution économique. La baisse des prix de gros,

(10 %), est plus forte que celle que l'on enregistre dans les pays industriels concurrents, notamment l'Allemagne et l'Angleterre. L'écart entre les prix de revient belges et les prix étrangers, qui était un élément de faiblesse au moindre recul de la conjoncture, a eu tendance à se combler.

L'indice des prix de détail n'a que peu varié dans son ensemble, bien que les prix des produits non alimentaires aient enregistré dans l'année une baisse de l'ordre de 5 %.

Le commerce extérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, qui avait laissé en 1951 un excédent de 5.366 millions de francs belges, se solde en 1952 par un déficit modeste de 468 millions de francs belges, très largement couvert du reste par les autres éléments de la balance des paiements. Le déficit commercial de l'année représente le solde entre un excédent de plus de 3 milliards de francs belges au cours du premier semestre et un déficit légèrement supérieur au cours du second. Dans l'ensemble, les échanges extérieurs ont quelque peu diminué, les exportations revenant de 132,6 à 122,5 milliards de francs belges, et les importations de 127,2 à 123 milliards de francs belges. Ce mouvement provient pour partie de la baisse des prix, mais aussi de la contraction du volume des échanges.

Les mesures prises pour réduire, d'une part, le déficit vis-à-vis de la zone dollar et, d'autre part, l'excédent vis-à-vis des pays de l'Union Européenne de Paiements, ont obtenu plus de succès dans la poursuite de ce dernier objectif que dans celle du premier. Les excédents commerciaux sur les pays de l'Union Européenne de Paiements se sont réduits dès le début de 1952 et la « position cumulative » de l'Union économique belgo-luxembourgeoise s'est à peu près stabilisée depuis le milieu de l'année. Mais peu de progrès ont été réalisés dans le développement des ventes aux États-Unis et le déficit vis-à-vis de la zone dollar est resté du même ordre de grandeur qu'en 1951.

Sur le marché monétaire a régné une certaine aisance due à la fois au ralentissement de l'activité économique et à une augmentation légère des moyens de paiement en circulation. Le stock monétaire total, ensemble de la monnaie fiduciaire et de la monnaie scripturale, est passé de 167,8 milliards de francs belges en Décembre 1951 à 173,4 milliards en Décembre 1952.

Les principaux facteurs de cet accroissement ont été l'excédent de la balance des paiements au premier semestre, l'augmentation des avances de la Banque Nationale au Trésor pour couvrir les dépenses du budget extraordinaire, et enfin le placement d'emprunts à l'étranger pour un montant de 3 milliards de francs belges. Tenant compte de la détente du marché monétaire, la Banque Nationale a ramené en fin d'année son taux officiel d'escompte de 3,25 à 3 %.

L'offre de capitaux a également été plus abondante sur le marché financier et les émissions ont atteint le montant le plus élevé qu'elles aient connu depuis la guerre. Mais le secteur public en a absorbé la plus grande part. L'État, notamment, a lancé deux emprunts, respectivement en Juin et en Décembre, qui ont produit le premier 7.530 millions de francs belges et le second 8.880 millions de francs belges. Comme par le passé, les entreprises privées ont couvert par autofinancement l'essentiel de leurs besoins en capitaux.

En dépit de certaines difficultés, la position d'ensemble de l'économie belge est restée relativement satisfaisante. Mais un effort accru de productivité est nécessaire pour que le pays puisse conserver le haut niveau de vie qu'il a acquis depuis la guerre.

Les Pays-Bas ont consolidé en 1952 le rétablissement financier entrepris au cours du deuxième semestre de l'année 1951. Les

résultats obtenus s'inscrivent dans un chiffre frappant : les réserves d'or et de devises de la Nederlandsche Bank ont augmenté de plus de 2 milliards de florins.

Ce résultat est dû en premier lieu à l'évolution du commerce extérieur. De 1951 à 1952 les importations ont baissé de 9.673 millions de florins à 8.511 millions de florins, tandis que les exportations se sont élevées de 7.431 millions de florins à 8.008 millions de florins. La diminution des importations n'est due que pour une faible part à la baisse des prix, mais pour l'essentiel à une réduction des approvisionnements.

Le déficit commercial, revenu de plus de 2.200 millions de florins à quelque 500 millions de florins a été plus que compensé par les rentrées invisibles et notamment par les recettes de la flotte commerciale. Car, bien que les taux de fret aient baissé, particulièrement en ce qui concerne les navires de charge libres, l'exploitation des lignes régulières a donné des résultats satisfaisants.

La situation des Pays-Bas au sein de l'Union Européenne de Paiements, zone monétaire qui absorbe 70 % des échanges extérieurs de ce pays, s'est améliorée de façon constante depuis le milieu de l'année 1951. Devenus créditeurs en Janvier 1952, les Pays-Bas ont dépassé en Mars 1953 leur quota de 355 millions d'unités de compte.

Toutefois, le déficit avec la zone dollar subsiste. Selon une estimation officielle, il s'élèverait en 1952 à quelque 150 millions de dollars.

L'accroissement de plus de 2 milliards de florins des réserves d'or et de devises ne s'est pas traduit par une augmentation aussi forte du volume monétaire : celui-ci, en effet, a progressé d'environ 800 millions de florins. Ce résultat paraît dû au fait que les prélèvements opérés par les pouvoirs publics, tant par les impôts que par les emprunts, ont largement dépassé le montant de leurs

dépenses. Sur ses recettes courantes, l'État a été en mesure de rembourser un certain montant de la dette consolidée et de financer ses investissements dans les entreprises d'État. Quant aux municipalités, elles ont pu consolider, en grande partie, leurs dettes flottantes.

L'expansion modérée des moyens de paiement, environ 10 % du montant en circulation à fin 1951, n'a pas eu d'influence sur le niveau des prix. Les prix de gros ont baissé d'environ 4 % et le coût de la vie est resté stable.

Sur le marché monétaire a régné une très grande liquidité. La Nederlandsche Bank a ramené son taux d'escompte à 3 1/2 % en Janvier 1952 et à 3 % en Août. Le taux de placement des Bons du Trésor à 1 an qui était de 4 1/2 % en 1951 a été réduit par deux fois et s'est établi à la fin de 1952 à 1 %.

L'évolution du marché financier est également caractéristique de la consolidation monétaire. Après la hausse de l'intérêt à long terme qui avait eu lieu à la fin de 1951 et au début de 1952, les taux se sont sensiblement détendus et les cours des valeurs à revenu fixe ont monté en conséquence. Les émissions d'obligations ont été très actives, particulièrement pour les emprunts communaux, et ont atteint 768 millions de florins en 1952 contre 318 millions de florins en 1951. En revanche, les émissions d'actions ont été négligeables : 35 millions de florins en 1952 contre 255 millions de florins en 1951. Le chiffre d'affaires à la Bourse a été inférieur à celui de l'année précédente et le cours des actions a, en moyenne, légèrement baissé. Même les titres américains cotés à la Bourse d'Amsterdam ont cessé d'attirer la clientèle. La prime sur le dollar-titres, qui s'élevait encore à 8 3/4 % en Janvier 1952, a complètement disparu dans le cours de l'année. Cette désaffection du public pour les valeurs à revenu variable n'est pas sans préoccuper les milieux économiques. Il semble que les taxes très

élevées qui frappent les revenus des entreprises, la limitation des dividendes, l'impôt sur les bénéfices provenant de la vente de titres, détournent l'épargne d'une forme de placement dont les profits éventuels, dans l'état actuel de la conjoncture, ne compensent plus les risques.

Le rétablissement financier réalisé par les Pays-Bas n'a pas compromis la bonne marche de l'économie, comme l'évolution de la production industrielle avait pu le faire craindre à la fin de l'année 1951. Si l'industrie textile n'a pas échappé à la dépression mondiale, l'indice d'ensemble de la production industrielle s'est maintenu sensiblement au même niveau qu'à la période correspondante de l'année précédente.

Comme il le fait de façon continue depuis 1947, sans toutefois devenir encore inquiétant, le chômage a continué à s'accroître. L'augmentation de la population paraît être la cause principale de cette évolution.

L'agriculture, dont l'importance est grande dans l'économie des Pays-Bas, a eu en 1952 une année très prospère. On peut espérer que les inondations qui, dans la nuit du 31 Janvier au 1<sup>er</sup> Février, ont recouvert une partie du territoire, provoquant de graves dégâts et de lourdes pertes, ne compromettront pas sérieusement, néanmoins, les résultats de la campagne 1953.

Dans les premières années d'après-guerre, les Pays-Bas étaient un des pays de l'Europe occidentale dont la situation économique inspirait le plus d'inquiétude ; c'est aujourd'hui l'un de ceux dont la position est la plus solide. Le rétablissement réalisé au cours des deux dernières années a été si remarquable qu'on l'a parfois appelé « le miracle hollandais ». Mais ce miracle fut avant tout le fruit de la sagesse et de la discipline.

Pour l'économie suisse, considérée dans son ensemble, 1952 a été une année satisfaisante, bien que les divergences se soient accentuées entre les différentes branches de l'activité.

L'industrie chimique est en recul sur l'année précédente. La situation de l'industrie textile qui avait commencé à fléchir depuis le milieu de 1951, s'est aggravée au début de 1952, mais les commandes ont heureusement repris au cours du deuxième semestre.

En revanche, l'industrie des machines et l'horlogerie, les deux principales industries exportatrices, ont enregistré des chiffres d'affaires records.

Bien qu'il ait été construit un peu moins de logements qu'en 1951, l'industrie du bâtiment est restée très active.

Le tourisme n'a pas souffert, comme on l'avait craint, de la réduction dans les attributions de devises en France et en Grande-Bretagne. Ce recul a été plus que compensé par l'afflux de touristes venant d'autres pays.

La valeur des importations, 5.206 millions de francs suisses, est en diminution de 12 % sur l'année précédente, diminution due en partie à la baisse des prix et en partie à la réserve manifestée par les acheteurs dans la constitution des stocks. Au contraire, les exportations, à 4.749 millions de francs suisses, ont légèrement dépassé le niveau très élevé atteint en 1951. Par suite, le déficit commercial s'est trouvé ramené de 1.225 millions de francs suisses en 1951 à 457 millions de francs suisses en 1952.

La balance des paiements a été largement excédentaire et a donné au marché financier une grande liquidité. La Suisse a repris de façon très active, en 1952, son rôle de prêteur international. Il a été placé sur le marché 246 millions de francs suisses d'emprunts étrangers parmi lesquels on citera, entre autres, ceux de la Belgique, du Congo Belge, de l'Union Sud-Africaine,

de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement. D'autre part, un consortium de banques a consenti au Trésor français un prêt de 100 millions de francs suisses. Les avoirs de la Suisse auprès de l'Union Européenne de Paiements ont augmenté de 95 millions de francs suisses, atteignant à la fin de l'année 545 millions de francs suisses. Les réserves monétaires de la Banque Nationale se sont accrues de 136 millions de francs suisses, ce qui les a portées à 6.367 millions de francs suisses à fin Décembre.

Dans le domaine des émissions intérieures, l'activité a été moins intense qu'en 1951. Les placements d'obligations n'ont apporté que 333 millions de francs suisses d'argent frais contre 434 millions en 1951, et les émissions d'actions 66 millions de francs suisses contre 84 millions.

Le marché des devises a été actif, particulièrement sur le dollar américain dont les cours ont évolué entre les points d'entrée et de sortie de l'or.

Pleine liberté a été rendue au marché de l'or, les dernières restrictions concernant l'importation, l'exportation et le transit ayant été abrogées dans le courant de l'année 1952.

Les finances publiques sont restées saines et le déficit de l'exercice 1952, estimé à quelque 200 millions de francs suisses, ne soulève pas d'inquiétude.

Les prix de gros ont baissé de 5 % et le coût de la vie n'a guère varié.

L'économie suisse a commencé l'année 1953 dans des conditions d'activité satisfaisantes. On craint toutefois que la baisse continue des importations — le quatrième trimestre de 1952 et le premier trimestre de 1953 se sont soldés par un excédent d'exportations — ne réduise les possibilités d'achat de la clientèle étrangère.

En France, l'année 1952, après la crise financière de l'hiver, a été marquée par les efforts entrepris en vue de combattre l'inflation. La baisse des prix, la réduction des dépenses publiques, un appel accru à l'emprunt pour financer les investissements, telles étaient les lignes directrices de cette politique.

Les résultats obtenus ont été substantiels; ils n'ont malheureusement pas suffi à rendre à l'économie française une position concurrentielle sur les marchés extérieurs.

En 1952, les prix de gros ont baissé en France de 8 %, pourcentage inférieur à celui de la Belgique, mais supérieur à celui des autres pays industriels européens comme l'Allemagne et l'Angleterre. Le recul des prix industriels a même atteint 12 %. Le coût de la vie a diminué d'environ 2 % depuis le mois de Février 1952. Pour les articles manufacturés, la baisse de l'indice atteint quelque 5 %.

Mais les prix français venaient d'un niveau si élevé qu'ils sont encore, en moyenne, largement supérieurs aux prix étrangers. En présence d'une concurrence internationale devenue très vive dans presque toutes les branches, les ventes à l'étranger sont difficiles et doivent être soutenues par le remboursement aux exportateurs de certaines charges fiscales et sociales. Le rétablissement général des contingents d'importation en Février 1952, s'il n'a heureusement pas compromis l'approvisionnement de l'industrie française en matières premières grâce à la baisse des cours, n'a pas suffi à rendre l'équilibre à nos comptes extérieurs.

L'effort de compression des dépenses publiques n'a obtenu que des résultats limités : le budget de 1953 est dans presque tous ses chapitres en progression sur celui de 1952. Les dépenses

budgétaires, accrues par le financement du programme de réarmement et de la guerre d'Indochine, et qui comprennent certains investissements dont l'urgence n'apparaît pas toujours évidente, ni l'utilité égale au coût, pèsent très lourdement sur une économie encore convalescente.

C'est dans le domaine du recours à l'emprunt qu'ont été obtenus les résultats les plus nets. On estime à quelque 500 milliards de francs l'épargne qui s'est dirigée vers les placements mobiliers, sans compter celle qui s'est investie dans la construction de maisons d'habitation. Venant après celle de 1949, l'expérience de 1952 semble bien confirmer qu'en France la stabilisation des prix provoque très rapidement une reprise de l'épargne.

Dans son ensemble, la production française a été relativement satisfaisante en 1952.

La campagne agricole a donné des résultats légèrement supérieurs à ceux de la campagne précédente, avec une amélioration de la production végétale et un léger recul de la production animale. Une excellente moisson de blé a apporté 84 millions de quintaux contre 71 en 1951, avec un rendement moyen de près de 20 quintaux à l'hectare. Dans les départements gros producteurs le rendement a dépassé 30 quintaux. En revanche, la récolte des plantes sarclées, pommes de terre et betteraves, a été déficitaire. L'épidémie de fièvre aphteuse, qui s'est étendue pratiquement à toute la France, a causé des pertes et interrompu le développement de la production de lait et de viande. Elle ne semble pas heureusement avoir compromis de façon durable la situation d'ensemble du cheptel reconstitué depuis la guerre.

Considérée globalement la production industrielle a augmenté d'environ 4 %. Mais ce chiffre ne représente qu'une moyenne

entre les secteurs de l'énergie et de l'équipement, qui ont progressé respectivement de 5 % et de 12 %, et le secteur des biens de consommation qui a décliné de 10 %.

L'extraction du charbon avec 57 millions de tonnes a dépassé de 2 millions de tonnes les résultats de 1951 qui avaient rejoint le chiffre record de 1929. Mais l'écoulement de la production est devenu difficile et les stocks aux mines ont atteint 4.500.000 tonnes à la fin de 1952, contre 1.500.000 tonnes à la fin de 1951.

Les importations de pétrole brut sont passées de 18 à 21 millions de tonnes, et la part de ces achats payée en francs a augmenté.

La production totale d'électricité s'est élevée de 38 à près de 41 milliards de kwh.

Une activité soutenue a régné dans la sidérurgie qui a produit près de 11 millions de tonnes d'acier brut, en augmentation de plus d'un million de tonnes sur l'année précédente.

La production d'aluminium de première fusion a poursuivi sa progression rapide : 106.000 tonnes en 1952 contre 91.000 en 1951 et 60.000 en 1950. Mais le premier trimestre 1953 est en léger recul sur le premier trimestre 1952.

Dans la transformation des métaux les résultats ont été très variables selon les branches. Ralentissement dans la fabrication des machines outils, du matériel agricole et des machines textiles ; en revanche, grande activité dans la construction des appareils de chauffage au mazout ainsi que dans les chantiers navals.

L'industrie automobile a sorti plus de 500.000 véhicules contre 446.000 en 1951. La diminution de la production dans les derniers mois de l'année 1952, suivie d'une reprise en Mars 1953, montre que ce marché a retrouvé son rythme saisonnier d'avant guerre.

Les industries chimiques ont, dans leur ensemble, enregistré un fléchissement au milieu de l'année 1952. Certaines branches toutefois, comme l'électrochimie et les matières plastiques, sont restées prospères.

La production du ciment a encore marqué un progrès en 1952 : 8.645.000 tonnes contre 8.125.000 en 1951.

Dans les industries de consommation, qui, dans l'ensemble, ont enregistré un recul d'activité, les branches les plus touchées ont été le papier, le textile et le cuir. Des signes de reprise se sont manifestés à l'automne dans l'industrie lainière.

En dépit de la suppression et du blocage de certains crédits, les investissements, selon la Commission des Investissements, sont restés sensiblement équivalents en volume d'une année à l'autre.

Comme en 1951, la construction immobilière a absorbé une part importante de l'épargne des particuliers. Mais celle-ci s'est également portée vers les placements mobiliers beaucoup plus largement qu'elle ne l'avait fait depuis la fin de la guerre. Le taux de l'intérêt à long terme a légèrement baissé et les valeurs à revenu fixe se sont valorisées en proportion. Le marché financier a fourni quelque 350 milliards de francs, dont 195 milliards représentent les souscriptions en numéraire à la Rente 3 1/2 % à capital garanti. Le placement de cet emprunt d'Etat n'a cependant pas empêché les dépôts dans les Caisses d'Epargne d'augmenter de 123 milliards en 1952 contre 74 milliards en 1951.

Mais le secteur privé n'a reçu des capitaux apportés sur le marché qu'une part qui ne répond nullement à son importance relative dans l'économie du pays. Les placements d'obligations n'ont fourni que le montant dérisoire d'environ 8 milliards de francs ; toutes les autres émissions de valeurs à revenu fixe ou indexé ont été faites au profit du Trésor ou de sociétés semi-

publiques ou nationalisées. Les entreprises privées se sont procuré, par augmentation de capital, 70 milliards d'argent frais, chiffre supérieur à celui de toutes les années depuis la guerre, mais encore bien insuffisant comparé aux besoins. Comme par le passé, l'autofinancement et les crédits à moyen terme ont été, pour elles, les principales sources de capitaux. Mais l'évolution de la conjoncture réduit les possibilités d'autofinancement et les crédits à moyen terme, remboursables en 5 ans au plus, représentent dans beaucoup de cas pour les entreprises une trop lourde charge financière.

L'industrie continue ainsi à souffrir d'une pénurie de capitaux, qui est une des causes pour lesquelles la productivité ne fait pas de progrès plus rapides. L'importance apparente des investissements qui, dans les grandes entreprises, se chiffrent par milliards, et des bénéfices, qui se chiffrent par centaines de millions, ne doit pas faire illusion. Si on rapprochait investissements et bénéfices du chiffre d'affaires, c'est bien plutôt une sous capitalisation et une rentabilité insuffisante qui apparaîtraient généralement dans les entreprises françaises.

Dix ans de crise et dix ans de guerre expliquent suffisamment la diminution de la richesse du pays. Mais encore faudrait-il que le capital nouveau formé chaque année soit réparti équitablement entre les différentes activités. Or le secteur public et nationalisé s'équipe en mobilisant à son profit une part disproportionnée des ressources du pays. L'absence de développements parallèles dans les secteurs de base, d'une part, et, d'autre part, dans la production des biens de consommation et, jusqu'à une date récente, dans la construction des maisons d'habitation, apparaît comme une des raisons pour lesquelles les investissements faits depuis la guerre, et qui ont pesé d'un tel poids sur les finances publiques, n'ont pas donné les résultats attendus

en ce qui concerne l'abaissement des prix de revient et l'élévation du niveau de vie de la population.

Les résultats du commerce extérieur avec les pays étrangers pour l'ensemble de l'année 1952 sont très défavorables. En valeur, les importations n'ont fléchi que de 3 % sur l'année précédente, tandis que les exportations baissaient de 12 % ; en tonnage, le trafic de 1952 accuse une augmentation de 9 % des importations et une diminution de 9 % des exportations. Le déficit s'est élevé à 413,5 milliards de francs contre 342,6 milliards de francs en 1951. La couverture des importations par les exportations qui avait été de 87 % en 1950 a été ramenée à 73 % en 1951 et à 66 % en 1952.

L'augmentation du déficit est due à nos échanges avec la zone dollar et surtout avec la zone sterling. La Grande-Bretagne, qui a toujours été un de nos principaux clients, a réduit ses achats en France beaucoup plus que nous n'avons pu diminuer nous-mêmes nos achats de matières premières dans les pays de la zone sterling. En revanche, avec les autres pays étrangers nos échanges se sont équilibrés. Vis-à-vis de la France d'Outre-mer les comptes commerciaux de la Métropole sont restés largement excédentaires.

Il est juste toutefois de mentionner une certaine amélioration de la balance commerciale avec les pays étrangers au cours du dernier trimestre 1952. Pendant ces trois mois, les exportations ont couvert plus de 80 % des importations. La réserve du marché intérieur a, en effet, poussé les producteurs à rechercher davantage des débouchés à l'étranger, dont l'accès leur était facilité en outre par l'extension des avantages fiscaux à l'exportation. Malheureusement, l'amélioration ne s'est pas maintenue au cours du premier trimestre 1953, et la couverture des importations par les exportations est revenue à 72,5 %.

La balance des paiements a été lourdement déficitaire, particulièrement vis-à-vis de l'Union Européenne de Paiements. Depuis Octobre 1952, la position débitrice de la France dans cet organisme a dépassé le quota de 520 millions d'unités de compte qui lui avait été attribué. Tous les déficits supplémentaires doivent depuis lors être réglés intégralement en or ou en dollars. La situation n'a pas cessé d'empirer et, à fin Mars 1953, le solde débiteur cumulé s'élève à 683 millions d'unités de compte.

L'expérience vient ainsi de confirmer une fois de plus que ce n'est pas en agissant par des moyens plus ou moins artificiels sur le commerce extérieur que l'on rétablit l'équilibre de la balance des comptes. Contingenter les importations, subventionner les exportations, c'est s'attaquer aux conséquences du mal, non guérir sa cause. Car un pays dont les dépenses, publiques et privées, excèdent le revenu national aura nécessairement une balance des paiements déficitaire.

Une remise en ordre de l'économie française est devenue d'autant plus urgente que, depuis les derniers mois de 1952, la production a cessé de croître. Le ralentissement des affaires qui, en liaison avec la conjoncture internationale, atteint une partie du secteur privé, ajoute ses effets à ceux d'une inflation budgétaire qui ne cesse de se développer. Pendant les années d'après guerre, les avis divergeaient sur la cause première du déséquilibre. Les uns en rendaient responsable la hausse des prix, d'autres la hausse des salaires, d'autres l'inflation de crédits, d'autres enfin le déficit budgétaire. Or, depuis un an prix et salaires sont stables et la demande de crédits est actuellement beaucoup moins vive. C'était autrefois une formule courante qu'en France l'Etat était pauvre dans un pays riche ; aujourd'hui l'Etat, déjà obligé de faire face à des charges inéluctables, mène un train de vie qui excède les ressources d'un pays appauvri.

Au cours de l'Exercice 1952, l'Etat a procédé à l'émission de l'Emprunt 3 1/2 % à capital garanti et à celles d'obligations du Trésor à 2, 4, 6 et 8 ans. Nous avons apporté tout notre concours à ces deux opérations ainsi qu'au placement des émissions des Charbonnages de France, du Crédit Foncier de France et d'Electricité de France.

Votre Etablissement a dirigé les émissions des Sociétés suivantes :

- *Energie Electrique du Maroc,*
- *Compagnie des Machines Bull,*
- *Etablissements Neyrpic (Ateliers Neyret-Beylier et Piccard-Pictet).*

Il a participé au placement des emprunts émis par :

- *La Compagnie Salinière de la Camargue,*
- *La Société Métallurgique de Knutange,*
- *La Société des Aciéries de Longwy,*
- *La Société Anonyme des Chaux et Ciments de Feux-Vilaine,*
- *L'Air Liquide,*
- *La Société Anonyme des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,*
- *La Société Générale des Huiles de Pétrole, B. P.*

Il convient de souligner le rôle très actif de la Banque dans la mise au point et le placement des emprunts réalisés pour le compte de la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc, de certains Groupements de sinistrés, de l'Aéroport de Paris et de la Compagnie Nationale du Rhône.

Le mouvement de reprise des valeurs à revenu variable, amorcé en 1951, ne s'est pas poursuivi au cours de 1952. Dès le mois de Mars, la tendance s'est renversée, le marché est resté ensuite constamment étroit et la clientèle s'est montrée réservée.

Les émissions d'actions nouvelles ont marqué cependant une progression sur l'année 1951.

Votre Etablissement a centralisé les augmentations de capital effectuées par les Sociétés ci-après :

- *Compagnie Lyonnaise de Madagascar,*
- *Compagnie de Fives-Lille pour Constructions Mécaniques et Entreprises,*
- *“ Saborec ”, Société Alsacienne de Bois Reconstitué,*
- *Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud,*
- *Etablissements Neyrpic (Ateliers Neyret-Beylier et Piccard-Pictet),*
- *Les Exploitations Electriques et Industrielles,*
- *Compagnie des Freins et Signaux Westinghouse,*
- *Compagnie des Chemins de Fer du Maroc,*
- *Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris,*
- *Compagnie des Machines Bull,*
- *Société Anonyme André Citroën,*
- *Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres,*
- *Société des Raffineries de Sucre de Saint-Louis,*
- *Compagnie Générale d'Entreprises Electriques.*

En outre, nous avons participé aux opérations des Sociétés suivantes :

- *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques,*
- *Compagnie Générale de Moteurs,*
- *Société Générale des Huiles de Pétrole, B. P.,*

- *Société des Pneumatiques Dunlop,*
- *Société Générale des Transports Départementaux,*
- *Société Générale de Constructions Mécaniques,*
- *Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc,*
- *Société Rateau,*
- *Société Anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey,*
- *Paris-France,*
- *Crédit Fluvial et Maritime de France,*
- *Société de Pneumatiques et Caoutchoucs Manufacturés Kléber-Colombes,*
- *Compagnie Centrale des Emeris et tous Abrasifs,*
- *Société Anonyme des Chaux et Ciments de Lafarge et du Teil,*
- *Société des Raffineries et Sucrieries Say,*
- *Ateliers et Chantiers de la Loire,*
- *Compagnie des Phosphates et du Chemin de Fer de Gafsa,*
- *Société Parisienne pour l'Industrie Electrique,*
- *Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons,*
- *Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée,*
- *Forges de Gueugnon,*
- *Société du Port de Tanger,*
- *Société des Automobiles Peugeot,*
- *Manufacture de Produits Chimiques du Nord - Etablissements Kuhlmann.*

L'augmentation du Portefeuille-Titres provient, dans une large mesure, des souscriptions de la Banque aux augmentations de capital de Sociétés dans lesquelles nous avons déjà des intérêts et pour une moindre proportion de notre participation au capital de Sociétés nouvellement créées.

C'est ainsi que nous avons procédé, de concert avec un groupe de Banques et des Sociétés intéressées au commerce du

pétrole, à la constitution de la Compagnie Générale d'Intérêts Pétroliers, au capital de \$ U. S. 1.000.000, qui a pour objet la recherche et l'exploitation du pétrole dans l'hémisphère occidental.

Des études ayant montré les avantages que présenterait l'aménagement du Port de Nemours, nous avons activement participé à la création en liaison avec diverses Chambres de Commerce et Agricoles et d'importantes Sociétés marocaines et algériennes, d'une Société Chérifienne au capital de 190 millions de francs, la « Société pour l'extension du Port de Nemours ».

D'autre part, nous avons participé à la constitution d'un groupement pour l'étude de la création de Docks et Entrepôts agréés comme magasins généraux dans le Port de Casablanca.

Enfin, nous avons pris un intérêt dans la Compagnie d'Armement Pétrolier du Maghreb, Société marocaine au capital de 250 millions de francs, destinée à assurer le transport de produits pétroliers et de leurs dérivés.

Bien que leur réalisation définitive ne soit intervenue qu'en 1953 et que toutes précisions à leur sujet trouveront normalement leur place dans le rapport de cet Exercice, nous tenons à mentionner, dès maintenant, la création rendue possible par le Décret du 30 Juin 1952 et dans le cadre des dispositions de l'Ordonnance du 2 Novembre 1945, de deux Sociétés d'Investissement au capital de 1 milliard de francs chacune : la Compagnie d'Investissement et de Placement « C. I. P. » et la Société de

Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger « S. P. S. ». Votre Etablissement, qui a contribué activement à leur création, conservera un rôle important dans leur gestion.

Notre Département Industriel et notre Département des Affaires Commerciales ont poursuivi leur action en vue de favoriser les exportations françaises.

En dépit de conditions difficiles tenant d'une part à l'intensification de la concurrence internationale, d'autre part, au niveau des prix français trop souvent supérieurs aux prix étrangers, des résultats substantiels ont été enregistrés.

L'appui que nous avons apporté aux industriels exportateurs dans leurs négociations, et les financements que nous avons organisés en leur faveur, afin de leur permettre de répondre aux exigences de leurs clients étrangers, en ce qui concerne les modes de règlement des commandes, ont contribué, dans une large mesure, au succès qu'ont remporté diverses Sociétés avec lesquelles nous sommes accoutumés de travailler, dans d'importantes affaires d'exportation de matériel d'équipement.

Cette activité qui, à l'origine, s'était principalement exercée en Amérique du Sud, s'est étendue à certains Pays d'Europe Occidentale ainsi qu'aux Pays du Proche et Moyen-Orient.

Le Département Industriel a, en outre, poursuivi, avec le concours de filiales spécialisées, telles que, en particulier, l'Omnium Technique de l'Habitation et la Société Auxiliaire de la Construction Immobilière, l'étude et la réalisation d'importantes opérations immobilières : construction d'immeubles pour

le compte de collectivités publiques ou de grands organismes industriels, logement du personnel des entreprises, opérations de co-propriété, constructions à caractère commercial ou mixte, accession à la petite propriété.

Le Département chargé des affaires de notre groupe ayant leur activité en Afrique du Nord et dans l'Union Française a assuré la gestion des intérêts qui lui sont confiés, en étroite liaison avec la Compagnie Générale du Maroc et la Compagnie Générale des Colonies.

La Compagnie Générale du Maroc a apporté son concours habituel aux Sociétés qui ont une si large part dans le développement économique de l'Empire Chérifien, et notamment à la Compagnie des Chemins de fer du Maroc dont le trafic (voyageurs et marchandises) s'est accru en moyenne de 15 % de 1950 à 1952 et à l'Energie Electrique du Maroc dont les ventes de courant ont augmenté, pendant la même période, de 45 %.

Cette dernière Société a achevé les installations thermiques en cours de construction et a terminé le barrage de Bin-El-Ouidane dont la mise en eau a pu être commencée en Décembre dernier. Les deux Usines de Bin-El-Ouidane et d'Afourer sur lesquelles elle porte maintenant son principal effort d'aménagement pourront fournir annuellement, lorsqu'elles seront en période d'exploitation, 500 millions de Kwh à l'économie marocaine dont les demandes d'énergie ne cessent de croître.

Au Maroc, le Département a mené d'importantes négociations qui ont assuré la consolidation de la gestion de l'Omnium Nord-Africain.

Contribuant comme par le passé à l'effort général d'équipement entrepris depuis plusieurs années dans les territoires d'Outre-mer, la Compagnie Générale des Colonies a participé aux augmentations de capital de la Société Sucrière de la Mahavavy, de l'Industrie Cotonnière de l'Oubangui et du Tchad et de l'Hydraulique-Afrique. Parmi les principales Sociétés dans lesquelles la Compagnie est intéressée, il convient de citer la Compagnie Lyonnaise de Madagascar dont la situation de premier plan dans la Grande Ile continue à s'affirmer.

La grande activité du Département Bancaire au cours de l'exercice écoulé lui a permis de réaliser un volume d'affaires en sensible augmentation, celle-ci marquant une nouvelle étape dans la progression continue enregistrée depuis l'après-guerre.

L'ensemble des dépôts à vue et à terme se totalise au Bilan par un chiffre supérieur à celui de l'année précédente, bien que le 31 Décembre 1951 étant jour férié, l'échéance ait été reportée.

Votre Etablissement, tout en observant la discipline que lui imposaient les mesures de réglementation du crédit, a continué à apporter tout son concours, sous les diverses formes de financement, à une clientèle constituée par des firmes industrielles et commerciales occupant, chacune dans son secteur d'activité, une situation de premier plan.

Mais son action s'est, au cours de l'année, également exercée dans la distribution tant des crédits d'équipement à des fins de modernisation ou d'amélioration de la productivité que des crédits à la construction en liaison avec les mesures prises

pour en assurer le développement. Par ailleurs, l'extension de votre Département des Affaires Commerciales et les contrats de financement qu'il a mis au point pour la réalisation des grands ensembles industriels, ne pouvaient manquer d'avoir une heureuse influence sur l'activité du Département Bancaire, du fait des crédits à l'exportation qu'il a été amené à négocier. Ces opérations sont, pour une large part, à l'origine de l'augmentation à notre Bilan du poste « Effets circulant sous notre endos ».

En ce qui concerne les engagements par signature, leur sensible progression s'explique par un développement des demandes de cautions à fournir auprès de diverses Administrations publiques tant françaises qu'étrangères.

La réalisation, hors de la Métropole, d'importantes opérations bancaires pour certains clients ou sociétés affiliées, a été grandement facilitée par nos étroits rapports et nos excellentes relations avec les Banques dans le capital desquelles nous détenons une participation, telles que la Banque de l'Indochine, la Banque d'Etat du Maroc, le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, la Banque Ottomane, la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, la Banque Nationale du Mexique, la Banque de Madagascar et des Comores, la Banque Franco-Chinoise, la Banque des Pays de l'Europe Centrale, la Banque Franco-Polonaise, le Crédit Foncier Franco-Canadien.

Enfin votre Etablissement a, au cours de l'exercice, suivi l'évolution de l'activité des banques corporatives, Banque Cotonnière, Crédit Sucrier et Commercial, Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux, et des établissements financiers spécialisés, Caisse Centrale de Réescompte, Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme, Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture "COFICA" organismes auxquels il apporte traditionnellement son assistance technique et son appui bancaire.

Le premier exercice de la Caisse de Crédit du Havre dont nous annonçons, l'an dernier, la création s'est clôturé favorablement.

Votre Succursale de Marseille a encore consolidé la position qu'elle occupe, s'appliquant à mettre à la disposition de l'économie locale, les services variés qui découlent de notre organisation. En dépit d'un certain ralentissement général des affaires, elle est parvenue à accroître sa propre activité.

Les résultats obtenus par la Succursale de Casablanca, au cours de sa deuxième année d'existence, sont satisfaisants et le volume des opérations qu'elle a traitées est supérieur au double de celui des opérations réalisées l'année précédente.

En Belgique, l'année a été caractérisée par une augmentation des dépôts bancaires.

Les résultats de la Succursale ne pouvaient manquer d'être heureusement influencés par l'augmentation des ressources ainsi mises à sa disposition, par l'activité du marché monétaire et le développement progressif du Bureau d'Anvers.

Les opérations financières que la Succursale a traitées ont été plus nombreuses que l'année précédente. Elle a contribué activement au placement des Emprunts émis par l'Etat et par la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, la Ville de Bruxelles, la Ville de Liège, la Ville d'Anvers, le Crédit Communal de Belgique, la Régie des Télégraphes et des Téléphones, la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, la Province de Brabant, la Société Nationale de Distribution d'Eau, la Société Intercommunale Belge

d'Electricité, la Société Anonyme Internationale de Télégraphie Sans Fil « SAIT », l'Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant « Interbrabant ».

Elle a assuré le placement de la totalité des Emprunts émis par les Sociétés suivantes : la Compagnie Générale de Gaz et d'Electricité « Gazelec », la Compagnie Belge pour l'Exploitation du Gaz et de l'Electricité en Flandre Occidentale, la Société Bruxelloise du Gaz, les Usines Métallurgiques du Hainaut, la Herseautoise, les Centrales Electriques de l'Entre-Sambre et Meuse et de la Région de Malmédy « ESMA ».

Elle a, par ailleurs, garanti l'augmentation de capital de Gazelec et participé à la garantie ou à la prise ferme des augmentations de capital de Sarma-Congo, de la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles « Electrobel », de la Compagnie Générale des Mines et de la S. A. Belge de Constructions Aéronautiques « SABCA ».

Elle a, de plus, prêté ses guichets aux opérations de souscription réalisées pour le compte de la S. A. d'Ougrée-Marihaye et de la S. A. Carrières de l'Ermitage.

Les résultats de la Succursale d'Amsterdam ont été influencés par la réduction des achats effectués par la France en Hollande ainsi que par la diminution des échanges commerciaux entre ce pays et l'Amérique du Sud. Toutefois les services de changes et d'arbitrage maintiennent leur activité et de nouveaux rapports intéressants se sont établis entre la Succursale et des Affaires locales.

Votre Succursale de Genève a eu la possibilité de diversifier davantage ses opérations et d'accroître ainsi ses bénéfices.

Elle a participé au placement des emprunts de la Confédéra-

tion Suisse, des cantons de Bâle-Ville, de Genève et de Lucerne, des villes de Genève et de Lausanne.

Elle est intervenue enfin dans les émissions d'obligations du Crédit Foncier Suisse, de l'Énergie Ouest-Suisse, des Forces Motrices de Mauvoisin, des Forces Motrices d'Obershasli et dans les émissions étrangères suivantes: Orange Free State Investment Trust Limited, Union Sud-Africaine, Congo Belge, Royaume de Belgique, Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Elle a apporté tout son concours aux négociations poursuivies en vue du placement d'emprunts français en Suisse.

Le Bilan, au 31 Décembre 1952, se totalise par Fr. 73.452.885.933 contre Fr. 70.006.867.297 au 31 Décembre 1951.

Les dépôts de la clientèle marquent une nouvelle progression. En contre-partie, le « Portefeuille-Effets » enregistre une sensible augmentation, passant de Fr. 39.778.720.497 à Fr. 42.371.644.887; les « Comptes-Courants Débiteurs » reviennent, au contraire, de Fr. 7.613.900.888 à Fr. 6.648.204.569 tandis que les « Débiteurs par Acceptations » sont en accroissement à Fr. 6.568.208.681.

Le « Portefeuille-Titres » est porté pour Fr. 3.782.125.990 contre Fr. 3.127.731.870.

Les « Produits bruts » de l'exercice, après amortissements divers et provisions, s'élèvent, pour la Métropole, de Fr. 2.428.141.088 à Fr. 3.014.371.636 mais les « Frais Généraux » augmentent de Fr. 2.131.641.872 à Fr. 2.631.132.331. Les bénéfices nets des Succursales à l'Étranger, malgré la diminution de ceux obtenus par la Succursale d'Amsterdam, sont sensiblement égaux à ceux de l'année précédente et s'élèvent à

Fr. 124.773.832 contre Fr. 123.834.960. Le compte de « Profits et Pertes » se solde ainsi par un bénéfice de Fr. 508.013.137 en augmentation de Fr. 87.678.961 sur celui de l'exercice précédent, ce qui nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de Fr. 400 net par action contre Fr. 330 l'année dernière.

A plusieurs reprises, lors de précédentes Assemblées Générales, nous vous avons entretenus de l'effort d'organisation et de rationalisation que nous poursuivons.

Depuis 1945, les Banques se sont trouvées en face d'un accroissement considérable de leur tâche, du fait des retards provoqués dans certains Services, comme ceux des Titres et des Coupons, par la guerre et l'occupation, des opérations de regroupement rendues nécessaires par la dévaluation de la monnaie, enfin, en raison de la complication sans cesse croissante de dispositions fiscales et sociales, exigeant de multiples travaux supplémentaires.

La mise à jour de l'arriéré et l'obligation de répondre aux exigences de l'Administration par les procédés anciens, auraient nécessité des engagements massifs de personnel nouveau. Les progrès réalisés ces dernières années dans le domaine des machines à cartes perforées nous ont permis de résoudre ce problème ardu et nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que l'essentiel de cette tâche considérable est sur le point d'être achevé.

Cette application des plus récents progrès de la mécanique à la profession bancaire ne diminue en rien le mérite de notre personnel qui a su s'adapter, avec beaucoup d'intelligence et de bonne volonté, aux méthodes nouvelles et s'acquitte, à notre entière satisfaction, des tâches qui lui incombent. Nous tenons à

le remercier une fois de plus, en votre nom et au nôtre, de son dévouement que traduisent les progrès de notre coefficient d'exploitation.

Vous ne serez pas surpris, néanmoins, que les dépenses du Personnel marquent une certaine augmentation. Outre l'incidence des relèvements de salaires intervenus au cours de l'année 1951 et applicables à l'année 1952 tout entière, ce poste supporte les charges supplémentaires résultant du développement mérité des carrières.

Nous avons poursuivi notre collaboration confiante avec le Comité d'Entreprise, en ce qui concerne notamment le problème du logement dont nous vous avons déjà entretenus l'an dernier et qui continue à se poser pour un grand nombre de nos collaborateurs.

L'effort de la Banque dans ce domaine, poursuivi sous des formes variées, a déjà permis d'assurer un logement décent à 80 employés et à leur famille, soit par des prêts consentis par moitié par le Comité d'Entreprise et la Banque, à un taux d'intérêt réduit, soit aussi par l'achat de pavillons et d'appartements destinés aux membres du personnel logés jusque-là dans des locaux particulièrement insuffisants ou insalubres.

Enfin, nous avons créé ou pris des participations dans des Sociétés Coopératives d'Habitations à loyer modéré ainsi que dans une Société Civile Immobilière. Ces investissements nous donnent droit à 117 appartements destinés au personnel dans des immeubles dont l'achèvement s'échelonne jusqu'à fin 1954.

Nous vous avons rendu compte, l'an dernier, de l'entrée à la Banque de Paris et des Pays-Bas, avec le titre de Directeur-Adjoint, de M. Bernard DE MARGERIE. L'heureuse impulsion que

M. DE MARGERIE a su donner au Département des Affaires Commerciales qui lui est confié, nous a paru justifier amplement sa nomination, en Juillet dernier, au grade de Directeur.

D'autre part, le constant développement des affaires traitées par la Direction bancaire a nécessité une plus nette division entre le Département français et le Département étranger. Nous avons confié la Direction du Département français à M. Hervé DE GUICHEN qui, comme Directeur-Adjoint, assumait déjà ces fonctions. Sa nomination au grade de Directeur ne fait que reconnaître son activité et sa parfaite connaissance des questions bancaires.

Pour seconder M. BURNIER, qui conserve sous son autorité le Département étranger, malgré les nombreuses tâches qu'il assume par ailleurs et, en particulier, à la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, nous nous sommes assurés du concours de M. André LITTAYE, entré à la Banque, le 1<sup>er</sup> Janvier de cette année, avec le grade de Directeur-Adjoint.

Nous avons appris, avec peine, la mort récente de deux anciens membres de notre Direction. M. Émile MORIN DE LA LONGUINIÈRE, Directeur-Adjoint Honoraire, qui était entré à la Banque en 1900 et avait pris sa retraite en 1938, est décédé le 10 Février dernier, laissant à tous le souvenir d'un homme aussi courtois qu'excellent spécialiste des opérations financières. Le 14 du même mois, est mort M. Etienne CAUDRELIER. Entré à la Banque comme Ingénieur-Conseil en 1920, M. CAUDRELIER a dirigé, pendant de nombreuses années, notre Département industriel avec toute l'autorité et la compétence que lui conféraient sa grande valeur technique et son sens des affaires.

Nous sommes certains d'être vos interprètes en exprimant à Madame DE LA LONGUINIÈRE, à Madame Étienne CAUDRELIER et à leurs familles, nos condoléances les plus vives et les plus sincères.

Aucune modification n'est intervenue, au cours de l'année, dans la composition de votre Conseil. Vous avez, toutefois, à pourvoir à la nomination de quatre Administrateurs. MM. Maurice BÉRARD, Émile GIRARDEAU, Émile MINOST et le Comte Frédéric PILLET-WILL, Administrateurs sortants, sont rééligibles ; nous vous proposons de renouveler leur mandat.

La mission que vous avez confiée à vos Commissaires arrive à expiration à la fin de l'année 1953. Nous vous demandons, en conséquence, de procéder à la désignation des Commissaires pour les Exercices 1954, 1955 et 1956. Les Commissaires en exercice peuvent être réélus.

Conformément aux dispositions de l'article 9 de la Loi du 25 Février 1953, nous soumettons à votre approbation les modifications apportées, par notre Conseil d'Administration, aux Statuts de notre Société afin de les mettre en harmonie avec la nouvelle législation.

Comme vous le savez, la Loi du 25 Février 1953 a introduit certains changements dans le régime des Sociétés anonymes. C'est ainsi notamment que se trouve supprimée l'Assemblée appelée à vérifier la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement lors des augmentations de capital en numéraire.

En outre, diverses dispositions contiennent un remaniement, dans le sens de la simplification, des règles de convocation, de quorum et de majorité des diverses catégories d'assemblées des actionnaires.

C'est l'objet des modifications apportées par notre Conseil d'Administration aux articles 30 et 33 des Statuts que nous portons à votre connaissance en vous demandant de les approuver.

Nous vous soumettons, après lecture des Rapports de Messieurs les Commissaires, les Résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons procédé à l'examen de la comptabilité de votre Société pour l'Exercice clos le 31 Décembre 1952. Nous avons l'honneur de vous rendre compte, par le présent rapport, du résultat de nos investigations.

Les vérifications que nous avons effectuées nous ont permis de constater la parfaite tenue des écritures sociales et nous pouvons vous certifier que le Bilan et le compte de Profits et Pertes sont en concordance avec la balance définitive et avec les soldes généraux du Grand Livre.

Le Bilan n'a pas subi de modification de forme et les méthodes d'évaluation n'ont pas varié : titres inventoriés, sauf amortissements, au prix d'achat, et monnaies calculées au cours des changes au 31 Décembre 1952.

## BILAN

Le total du Bilan pour l'exercice 1951 s'élevait à Fr. 70.006.867.297

Il atteint au 31 Décembre 1952 ..... Fr. 73.452.885.933

soit une augmentation de ..... Fr. 3.446.018.636  
en corrélation avec l'activité de votre Société.

— 43 —

## ACTIF

Les différents postes qui expriment les *Disponibilités* s'élèvent à ..... Fr. 48.787.097.724 répartis sous les rubriques suivantes :

<i>Caisse, Trésor public, Banques</i>	
<i>d'émission</i> .....	Fr. 1.119 192.883
<i>Banques et Correspondants</i> ...	Fr. 5.231.193.147
<i>Portefeuille-Effets</i> .....	Fr. 42.371.644.887
<i>Coupons</i> .....	Fr. 65.066.807
Total .....	Fr. 48.787 097.724

alors que ces mêmes postes s'élevaient à fin 1951, à ..... Fr. 47.342.985.315

Les deux premiers articles représentent les liquidités immédiates.

Le compte *Portefeuille-Effets* comprend environ 13 milliards de Bons du Trésor français et étrangers, le surplus étant représenté par des acceptations d'organismes officiels et du papier remis par la clientèle ; il est en augmentation de Fr. 2.600 000.000 sur l'an dernier.

Les *Comptes-courants* qui représentent des facilités de caisse à :  
Fr. 6.648.204.569

sont en diminution de plus de 900 millions de francs, alors que les *Avances garanties* progressent de près de 140 millions.

Le poste *Avances et Débiteurs Divers* s'inscrit à : Fr. 2.273.256.034 en regard de Fr. 2.099.317.773 au dernier bilan. Les sommes à recevoir en raison d'opérations de bourse et de change représentent la partie la plus importante de ce poste.

Les *Débiteurs par acceptations* sont encore en augmentation de Fr. 5.651.258.975, à ..... Fr. 6.568.208.681

Le compte *Titres* à ..... Fr. 3.782.125.990 marque également un accroissement de plus de 600 millions provenant de souscriptions à des

augmentations de capital, d'achats compensés pour partie seulement par des ventes et des amortissements.

Les *Comptes d'ordre et Divers* s'inscrivent à... Fr. 3.460.932.658 comprenant une grande variété de postes. L'augmentation sur l'an dernier provient, principalement, de la Succursale de Bruxelles.

Les *Immeubles et Mobilier* sont portés pour... Fr. 69.839.957 en diminution sur l'an dernier de Fr. 1.839.959 représentant les amortissements normaux de l'exercice.

### PASSIF

Les *Comptes de Chèques*, c'est-à-dire les comptes non commerciaux de la clientèle s'élèvent à... Fr. 6.134.842.148 en regard de Fr. 5.879.433.462 au 31 Décembre 1951.

Les *Comptes-Courants*, c'est-à-dire les comptes commerciaux s'inscrivent à... Fr. 29.191.949.710 en augmentation sur l'an dernier de Fr. 2.600.000.000

Les *Banques et Correspondants* à... Fr. 10.361.817.936 marquent, sur le dernier exercice, un accroissement de Fr. 1.131.000.000.

Les *Comptes Exigibles après encaissement* passent de Fr. 2.053.494.709, à... Fr. 2.949.424.510

Le poste *Créditeurs divers*, qui groupe des opérations de natures et de sources très diverses: émissions, frais à payer, provisions en devises de de la clientèle, provisions de coupons, impôts divers, etc..., revient, cette année à... Fr. 6.457.870.661 montant sensiblement inférieur à celui de l'année précédente, du fait, principalement, de la diminution des provisions en devises de la clientèle.

Le poste *Acceptations à payer* à... Fr. 6.568.208.681 est la contre-partie exacte des *Débiteurs par Acceptations* inscrits à l'Actif.

Les *Dividendes restant à payer* s'élèvent à... Fr. 20.575.352

Les *Bons et comptes à échéance fixe* sont portés pour... Fr. 4.302.113.101 en regard de Fr. 2.780.907.890 l'an dernier.

Les *Comptes d'ordre et divers* passent de Fr. 1.732.756.922 à... Fr. 2.679.371.270 groupant diverses provisions pour frais à payer, réescompte du Portefeuille, impôts, commissions.

Les *Réserves* s'inscrivent à... Fr. 1.497.153.657 en augmentation de Fr. 21.016.709 qui représente l'attribution de 5% à la Réserve Légale décidée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 24 Avril 1952.

Le *Capital* est sans changement à... Fr. 2.755.800.000

Le *Report à nouveau* décidé par l'Assemblée Générale du 24 Avril 1952, est de... Fr. 25.745.770

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au CRÉDIT de ce compte sont inscrits :

Les résultats des *Emissions, Placements et Portefeuille-Titres*, pour..... Fr. 716.204.454  
au lieu de Fr. 662.783.109 en 1951.

Les produits de l'*Escompte, Intérêts, Commissions et Divers* ..... Fr. 2.298.167.182  
au lieu de Fr. 1.765.357.979 au dernier exercice.

Le bénéfice net des Succursales à l'Etranger .. Fr. 124.773.832  
comparable à celui de l'an dernier.

*Total du Crédit*..... Fr. 3.139.145.468

en regard de Fr. 2.551.976.048 au 31 Décembre 1951.

Au DÉBIT :

L'ensemble des *Frais Généraux* s'inscrit à ... Fr. 2.631.132.331  
à comparer à Fr. 2.131.641.872 pour le dernier exercice.

Ces frais comprennent, notamment :

— les impôts et contributions pour Fr. 721.523.663.  
Dans ce montant, figure la taxe sur le Chiffre d'Affaires, récupérée pour la plus grande partie sur la clientèle ;

— les dépenses de personnel pour Fr. 1.445.182.229.

En 1951, ces frais étaient respectivement de Fr. 487.742.680 et de Fr. 1.244.829.138.

Le *Bénéfice net* de l'exercice ressort ainsi à .. Fr. 508.013.137  
(au lieu de Fr. 420.334.176) que votre Conseil vous propose de répartir comme suit :

*A reporter*... Fr. 508.013.137

— 47 —

	Report... Fr.	508.013.137
5 % à la Réserve légale.....	Fr. 25.400.657	
Intérêt de 5 %, soit		
Fr. 150 brut par action .....	Fr. 137.790.000	Fr. 163.190.657
laissant un solde disponible de .....	Fr.	<u>344.822.480</u>
à répartir comme suit :		
- Au Conseil d'Administration,	Fr. 34.482.248	
- Aux Actionnaires: dividende		
complémentaire de Fr. 334,229 brut		
par action, soit .....	Fr. 307.022.807	Fr. 341.505.055
laissant un solde de .....	Fr.	<u>3.317.425</u>
qui, s'ajoutant au report des exercices antérieurs.	Fr.	<u>25.745.770</u>
laisserait un total à reporter de .....	Fr.	<u><u>29.063.195</u></u>

Vous trouverez, conformément aux prescriptions légales, les opérations "Hors-Bilan" entreprises par votre Établissement.

Nous avons pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et n'avons pas de remarque à formuler au sujet des renseignements d'ordre comptable qu'il contient.

Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes traduisent bien la situation exacte de votre Société, nous vous proposons, Messieurs, en conclusion, d'adopter les comptes de l'exercice 1952 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 11 Mai 1953.

*Les Commissaires aux comptes :*

Signé : Pierre BEUGIN  
Georges PANNETIER  
Carlos MULQUIN

Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues  
à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

---

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice, nous n'avons reçu avis du Conseil d'Administration et nous n'avons eu connaissance d'aucune opération rentrant dans le champ d'application de l'article 40 nouveau de la loi du 24 Juillet 1867.

Le Rapport Spécial, prévu par la loi, est donc sans objet.

Paris, le 11 Mai 1953.

*Les Commissaires aux comptes :*

*Signé :* Pierre BEUGIN  
Georges PANNETIER  
Carlos MULQUIN

Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris

## COMPTES

de l'Exercice 1952

---

## BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1952

### ACTIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
284.624.618 »	834.568.265 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission Fr.	1.119.192.883 »
3.032.076.269 »	2.199.116.878 »	Banques et Correspondants .....	5.231.193.147 »
27.922.903.383 »	14.448.741.504 »	Portefeuille-Effets .....	42.371.644.887 »
38.786.643 »	26.280.164 »	Coupons .....	65.066.807 »
3.942.024.040 »	2.706.180.529 »	Comptes-Courants .....	6.648.204.569 »
79.995.902 »	1.783.224.418 »	Avances garanties .....	1.863.220.320 »
1.844.288.445 »	428.967.589 »	Avances et Débiteurs divers .....	2.273.256.034 »
2.705.582.988 »	3.862.625.693 »	Débiteurs par acceptations .....	6.568.208.681 »
2.813.645.485 »	968.480.505 »	Titres .....	3.782.125.990 »
1.015.098.212 »	2.445.834.446 »	Comptes d'Ordre et divers .....	3.460.932.658 »
32.484.956 »	37.355.001 »	Immeubles et Mobilier .....	69.839.957 »
43.711.510.941 »	29.741.374.992 »		Fr. 73.452.885.933 »

### PASSIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
3.056.924.887 »	3.077.917.261 »	Comptes de Chèques .....	Fr. 6.134.842.148 »
19.425.730.044 »	9.766.219.666 »	Comptes-Courants .....	29.191.949.710 »
8.158.913.446 »	2.202.904.490 »	Banques et Correspondants .....	10.361.817.936 »
822.901.804 »	2.126.522.706 »	Comptes exigibles après encaissement...	2.949.424.510 »
5.644.014.036 »	813.856.625 »	Créditeurs divers .....	6.457.870.661 »
2.705.582.988 »	3.862.625.693 »	Acceptations à payer .....	6.568.208.681 »
20.489.677 »	85.675 »	Dividendes restant à payer .....	20.575.352 »
930.040.625 »	3.372.072.476 »	Bons et Comptes à échéance fixe .....	4.302.113.101 »
1.863.100.828 »	816.270.442 »	Comptes d'Ordre et divers .....	2.679.371.270 »
1.319.014.454 »	178.139.203 »	Réserves .....	1.497.153.657 »
2.755.800.000 »	—	Capital .....	2.755.800.000 »
25.745.770 »	—	Report à nouveau .....	25.745.770 »
383.239.305 »	124.773.832 »	Profits et Pertes, Exercice 1952 .....	508.013.137 »
47.111.497.864 »	26.341.388.069 »		Fr. 73.452.885.933 »

### HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	Fr. 26.031.450.613 »	21.549.864.494 »	4.481.586.119 »
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	37.273.152.324 »	28.624.906.000 »	8.648.246.324 »
Ouvertures de crédits confirmés .....	12.102.127.241 »	9.483.703.160 »	2.618.424.081 »

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1952)

DEBIT

CREDIT

I					
Impôts et Contributions .....	Fr.	721.523.663 »	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres .....	Fr.	716.204.454 »
II			Escompte, Intérêts, Commissions et Divers .....		2.298.167.182 »
Dépenses de Personnel .....		1.445.182.229 »			
III			Bénéfice net des Succursales à l'Étranger .....		124.773.832 »
Retraites .....		101.151.739 »			
IV					
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles .....		267.424.032 »			
V					
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc .....		95.525.668 »			
VI					
<b>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</b>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.		100.000 »			
<b>Décision de l'Assemblée Générale du 24 Avril 1950</b>					
Indemnité allouée à MM. les Commissaires .....		225.000 »			
		2.631.132.331 »			
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général .....		508.013.137 »			
		3.139.145.468 »			
	Fr.			Fr.	3.139.145.468 »

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

<b>Bénéfice net de l'exercice 1952</b> .....	Fr.	508.013.137
5 % à la Réserve légale .....	Fr.	25.400.657
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
Fr. 150 par action de Fr. 3.000 nominal.....	Fr.	137.790.000
laissant un solde disponible de.....	Fr.	344.822.480
A répartir comme suit :		
<b>au Conseil d'Administration :</b>		
10 % sur Fr. 344.822.480 .....	soit Fr.	34.482.248
<b>aux Actionnaires :</b>		
Dividende complémentaire de :		
Fr. 334,229 par action de Fr. 3.000 nominal .....	Fr.	307.022.807
<b>Soit au total :</b>	Fr.	341.505.055
<b>Fr. 484,229 par action de Fr. 3.000 nominal,</b>		
Solde à reporter .....	Fr.	3.317.425
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de .....	Fr.	25.745.770
un Report à nouveau total de.....	Fr.	29.063.195

**RÉSOLUTIONS**  
**VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**du 28 Mai 1953**

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale,  
 Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1952 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe, pour cet exercice, à :

Fr. 400 par action de Fr. 3.000 nominal le montant net du dividende, après déduction de la taxe proportionnelle.

Le dividende sera payable à partir du 8 Juin prochain.

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale,  
 Réélit MM. Maurice BÉRARD, Émile GIRARDEAU, Émile MINOST, et le Comte Frédéric PILLET-WILL Administrateurs.

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale,  
 Nomme MM. Pierre BEUGIN, Georges PANNETIER et Carlos MULQUIN Commissaires pour les Exercices 1954, 1955, 1956, dans les conditions et avec les attributions déterminées par la Loi, avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul sa mission, en cas d'empêchement de ses collègues pour une cause quelconque ;

Et fixe à Fr. 75.000 l'indemnité annuelle de chacun des Commissaires.

#### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale constate que, par décision du Conseil d'Administration, les articles 30 et 33 des Statuts ont été modifiés comme suit, en application des dispositions de la loi du 25 Février 1953 :

#### ARTICLE 30

Le texte des quatrième et cinquième alinéas de cet article est désormais rédigé comme suit :

« Les convocations doivent être faites par un avis inséré, seize jours au moins avant l'époque de la réunion, dans le *Journal Officiel* et dans deux autres journaux de Paris.

Par exception et sous réserve des dispositions légales alors en vigueur, les Assemblées Générales qui, en cas d'augmentation de capital, auraient à statuer sur la nomination de Commissaires pour apprécier des apports en nature ou des avantages particuliers, soit sur les conclusions de rapports de Commissaires nommés comme il vient d'être dit, pourront être convoquées six jours francs seulement à l'avance. »

#### ARTICLE 33

Le texte de cet article est complété comme suit :

« Dans toutes les Assemblées, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite de celles qui sont privées du droit de vote en vertu de dispositions législatives ou réglementaires. »

#### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1952.

## SUCCURSALES DE LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

#### SUCCURSALE DE MARSEILLE

37, Cours Pierre-Puget

**Directeur** . . . . . M. J. RENARD.  
**Sous-Directeur** . . . . . M. G. BILLOD.  
**Fondés de Pouvoirs** . . MM. L. CASSAN, R. PARRA.

#### SUCCURSALE DE CASABLANCA

79, Avenue du Général d'Amade

**Directeur** . . . . . M. P. PÉAN.  
**Sous-Directeurs** . . . . MM. R. TARDEIL, F. TERRIER.  
**Fondés de Pouvoirs** . . M. R. FIERQUIN, A. CATEZ, M. MAZEAU.

#### SUCCURSALE D'AMSTERDAM

53g, Herengracht

**Comité Consultatif** . . MM. PAUL VOÛTE JR, P. E. TEGELBERG, BARON C. J. COLLOT  
D'ESCURY.  
**Direction** . . . . . *Directeurs* : MM. A. DEKNATEL, F. VAN OYEN.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. H. A. EISMA, P. MULDER, W. LENSING.

#### SUCCURSALE DE BRUXELLES

31, Rue des Colonies

BUREAU D'ANVERS, 39, Longue Rue de l'Hôpital

**Comité Consultatif** . . MM. J. MOISE, *Président*, JULES JADOT, BARON H. DE TRAUUX  
DE WARDIN, BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ,  
J. LEMAIGRE.  
**Direction** . . . . . *Directeurs* : MM. J. LEPÈRE, M. NAESSENS.  
*Directeurs Adjoint* : R. COLLIGNON, L. VAN DE SOMPELE.  
*Sous-Directeurs* : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND, A. FUNCK,  
M. VERHOEVEN.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. ALBERT BILQUIN, J. CARELS, L. THIBAUX,  
R. STASSART, L. FRANKEN, C. COURTIN.

#### SUCCURSALE DE GENÈVE

6, Rue de Hollande

**Comité Consultatif** . . MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, R. MOZER.  
**Direction** . . . . . *Directeur* : M. E. DE RHAM  
*Directeur-Adjoint* : M. H. FLAMAND.  
*Sous-Directeur* : M. A. D'ARBIGNY.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER, G. GRENIER.

IMPRIMERIE SPÉCIALE  
— DE BANQUE —  
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS  
· PARIS ·